



ENTOURAGE

Siège social : 174 RUE CHAMPIONNET – 75018 PARIS
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

ENTOURAGE

Siège social : 174 RUE CHAMPIONNET – 75018 PARIS
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres de l'Association ENTOURAGE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ENTOURAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et n°2023-03 exposées dans la note « CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 2 juin 2026

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Signé par Francois Aupic
Le 2 juin 2026

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Aupic'.

doc_MoeP
tx_APgvxKDx68xZ

François AUPIC

Associé

ASSOCIATION ENTOURAGE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 • Présenté en Euros • Édité le 05/05/2026

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025				Exercice précédent 31/12/2024	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	%	Net	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
<i>Immobilisations incorporelles</i>						
. Frais de développement	1 011 537	671 678	339 860	12,71	337 915	7,41
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciel	1 440		1 440	0,05	1 440	0,03
. Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes						
<i>Immobilisations corporelles</i>						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	78 480	73 470	5 010	0,19	11 717	0,26
. Autres immobilisations corporelles						
. Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>						
<i>Immobilisations financières</i>						
. Participations						
. Créances rattachées à des participations						
. Autres titres immobilisés	1 159		1 159	0,04	1 159	0,03
. Prêts						
. Autres immobilisations financières	23 194		23 194	0,87	23 694	0,52
TOTAL (II)	1 115 810	745 148	370 663	13,86	375 925	8,24
ACTIF CIRCULANT						
<i>Stocks et en-cours</i>						
<i>Créances</i>						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	22 050		22 050	0,82	33 902	0,74
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres créances	1 530 798		1 530 798	57,24	3 277 427	71,86
. Charges constatées d'avance						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	750 695		750 695	28,07	873 327	19,15
TOTAL (III)	2 303 543		2 303 543	86,14	4 184 656	91,76
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 419 353	745 148	2 674 206	100,00	4 560 581	100,00

ASSOCIATION ENTOURAGE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 • Présenté en Euros • Édité le 05/05/2026

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025		Exercice précédent 31/12/2024	
	Net	%	Net	%
FONDS PROPRES				
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
<i>Réserves</i>				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	1 237 071	46,26	767 546	16,83
Excédent ou déficit de l'exercice	(359 406)	-13,43	469 525	10,30
Situation nette (sous-total)	877 665	32,82	1 237 071	27,13
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	50 000	1,87	50 000	1,10
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	927 665	34,69	1 287 071	28,22
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	368 192	13,77	407 117	8,93
Emprunts et dettes financières diverses	163 413	6,11	176 000	3,86
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 207	4,12	143 590	3,15
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	233 469	8,73	430 143	9,43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 293	0,09	1 201	0,03
Produits constatés d'avance	868 966	32,49	2 115 459	46,39
TOTAL (IV)	1 746 540	65,31	3 273 510	71,78
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 674 205	100,00	4 560 581	100,00

ASSOCIATION ENTOURAGE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 • Présenté en Euros • Édité le 05/05/2026

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025		Exercice précédent 31/12/2024		Variation	
	Total	%	Total	%	Absolue	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations						
<i>Ventes de biens et services</i>						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	98 991	2,89	77 770	1,63	21 221	27,29
- dont parrainages						
<i>Produits de tiers financeurs</i>						
- Concours publics et subventions	634 291	18,53	1 511 865	31,73	(877 574)	-58,04
- Versements des fondateurs ou consom./dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	303 714	8,87	303 703	6,37	11	0,00
- Mécénats	264 952	7,74	212 994	4,47	51 958	24,39
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières	1 776 407	51,89	1 991 520	41,80	(215 113)	-10,79
Reprises sur amortiss., dépréciat. et provisions			232 288	4,88	(232 288)	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles	4 700	0,14			4 700	N/S
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	340 101	9,94	343 037	7,20	(2 936)	-0,85
Total des produits d'exploitation (I)	3 423 156	100,00	4 673 177	98,08	(1 250 021)	-26,74
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	244	0,01			244	N/S
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	514 229	15,02	669 919	14,06	(155 690)	-23,23
Aides financières	(20)	0,00			(20)	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	218 525	6,38	259 604	5,45	(41 079)	-15,81
Salaires et traitements	1 927 610	56,31	2 234 238	46,89	(306 628)	-13,71
Cotisations sociales	665 959	19,45	779 613	16,36	(113 654)	-14,57
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	345 081	10,08	246 191	5,17	98 890	40,17
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorpor. et corporelles						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	98 400	2,87	30 571	0,64	67 829	221,87
Total des charges d'exploitation (II)	3 770 028	110,13	4 220 136	88,57	(450 108)	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(346 872)	-10,12	453 041	9,51	(799 913)	-176,56
PRODUITS FINANCIERS						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			3	0,00	(3)	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change	13	0,00			13	N/S
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (III)	13	0,00	3	0,00	10	333,33
CHARGES FINANCIÈRES						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	12 546	0,37	2 585	0,05	9 961	385,34
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						

ASSOCIATION ENTOURAGE

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 • Présenté en Euros • Édité le 05/05/2026

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025		Exercice précédent 31/12/2024		Variation	
	Total	%	Total	%	Absolue	%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (IV)	12 546	0,37	2 585	0,05	9 961	385,34
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	(12 533)	-0,36	(2 582)	-0,04	(9 951)	-385,39
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	(359 406)	-10,49	450 460	9,45	(809 866)	-179,78
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Total des produits exceptionnels (V)			91 488	1,92	(91 488)	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Total des charges exceptionnelles (VI)			72 423	1,52	(72 423)	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			19 065	0,40	(19 065)	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I + III + V)	3 423 168	100,00	4 764 669	100,00	(1 341 501)	-28,15
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 782 574	110,50	4 295 143	90,15	(512 569)	-11,92
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(359 406)	-10,49	469 526	9,85	(828 932)	-176,54
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2025		31/12/2024			
Dons en nature	163 337		184 550			
Prestations en nature	154 556		99 363			
Bénévolat	189 682		128 010			
TOTAL	507 575		411 923			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	163 337		184 550			
Prestations en nature	154 556		99 363			
Personnel bénévole	189 682		128 010			
TOTAL	507 575		411 923			

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 674 205,42 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 359 405,84 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/03/2026 par les dirigeants.

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES ET DE MOYENS MIS EN ŒUVRES

L'Association ENTOURAGE vise à engager chacun dans des réseaux de soutien avec les plus exclus, grâce à la digitalisation de la relation. Elle a pour objet de développer et de soutenir des actions en vue de sensibiliser le plus grand nombre aux causes de la grande exclusion, de faire prendre conscience du rôle de chacun, d'inciter et d'aider à créer du lien social sous forme de relations durables entre le grand public et les personnes sans-abri ou sans domicile, les personnes souffrant d'isolement social quelle qu'en soit la cause, ou celles en situation de grande précarité, d'exclusion ou de rejet quelle qu'en soit la cause ou l'origine.

L'Association cherche à :

- a) mobiliser le grand public sur des actions solidaires et lui fournir une aide directe (formations, contenus pédagogiques, conseils, outils...) pour les mener à bien ;
- b) nouer des partenariats avec d'autres acteurs de l'action sociale : associations de lutte contre l'exclusion, entreprises et chantiers d'insertion, travailleurs sociaux, services publics compétents... ceci afin de développer des actions en collaboration. L'Association pourra également mettre en relation les participants à ses différents projets et notamment les membres du réseau Entourage avec ces acteurs ;
- c) assurer le développement, la gestion, l'entretien et l'administration de toutes activités sociales, d'assistance et de bienfaisance à but non lucratif ;
- d) détenir, posséder et/ou administrer tous biens meubles et immeubles, en vue de la réalisation de son objet ;
- e) entreprendre tous travaux de construction, de rénovation ou d'aménagement en vue de permettre le déploiement des activités ;
- f) procéder par tous les moyens à la collecte de fonds visant à favoriser le développement de l'objet de l'Association ;
- g) développer tout moyen (site web, application mobile, media, clubs et événements de rencontre, etc.) facilitant le lien entre personnes « exclues » et « incluses », dans un but de réinsertion des premières dans les entreprises ou associations ou autres cercles sociaux existants ;
- h) mettre en place toute action de communication (revue, livres, site Internet, web, publication, réseaux mobiles, utilisation de media, de publicité, de sponsoring, etc.) visant à promouvoir son objet.

L'Association met actuellement en œuvre 3 programmes :

- ➔ Le programme Entourage Local qui vise à faciliter la rencontre, l'entraide et la création de liens sociaux entre habitants et personnes en situation d'isolement et de précarité. Les actions déployées dans le cadre de ce programme sont des actions de sensibilisation du grand public ; le déploiement et l'animation d'un réseau social d'entraide de proximité ; l'organisation d'événements de convivialité.

- ➔ Le programme Entourage Pro qui vise à faciliter l'accès à l'emploi de personnes en situation d'isolement et de précarité. Les actions déployées dans le cadre de ce programme sont des actions de sourcing et d'accompagnement de chercheurs d'emploi (formations courtes, mentorat et activités remobilisantes) ; la mise en réseau de ces personnes avec des professionnels prêts à les aider pour booster leur recherche via une plateforme; la mobilisation et la sensibilisation des entreprises pour recruter ces chercheurs d'emploi.
- ➔ Le programme Entourage Sport qui permet aux personnes en situation de précarité et d'isolement de créer du lien avec le grand public autour de la passion ou de la pratique du sport. Les actions déployées dans le cadre de ce programme sont des actions de sourcing et de mobilisation de personnes isolées et en précarité pour leur proposer de participer comme spectateur à des grands événements sportifs ou d'adhérer à des clubs de sport amateur ; la mobilisation de fédérations sportives, clubs de sport ou organisateurs d'événements sportifs pour développer de la billetterie solidaire ou des licences à prix solidaires.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2025 s'est déroulé dans un contexte économique et financier particulièrement contraint pour le secteur associatif, marqué notamment par une baisse significative des financements publics. Dans ce cadre, l'association Entourage a poursuivi ses activités tout en mettant en œuvre des décisions structurantes visant à assurer la continuité et la pérennité de sa mission sociale.

Activité et impact

Au cours de l'exercice, l'association a maintenu un niveau d'activité élevé, avec plus de 120 000 rencontres en mixité sociale initiées sur l'ensemble de ses programmes. L'engagement des utilisateurs sur les outils numériques a progressé par rapport à l'exercice précédent, traduisant une dynamique communautaire soutenue.

L'année a également été marquée par le lancement des Papotages solidaires, dispositif de rencontres à distance destiné à faciliter une remobilisation progressive des personnes en situation d'isolement, en complément des rencontres en présentiel.

Par ailleurs, Entourage a contribué au débat public sur le lien social par la publication, en partenariat avec la Fabrique Spinoza, d'une étude nationale sur l'isolement social.

Organisation et ressources humaines

L'exercice 2025 confirme la place centrale du bénévolat dans le fonctionnement de l'association, les bénévoles assurant désormais une part majoritaire de la programmation régulière sur les territoires. Cette évolution s'est accompagnée d'un renforcement du parcours d'engagement et de formation des bénévoles.

Un dispositif exceptionnel a été déployé durant la période estivale afin de répondre à l'accentuation de l'isolement, mobilisant des renforts temporaires et permettant la réalisation de plusieurs centaines d'actions de convivialité.

Éléments financiers et décisions structurantes

Face à la diminution significative des financements publics et à un environnement financier dégradé, l'association a été conduite à engager plusieurs mesures d'ajustement organisationnel, incluant une réduction des effectifs salariés sur des fonctions supports et de structure.

L'exercice est également marqué par la décision d'arrêt programmé du programme Entourage Sport, celui-ci n'ayant pas trouvé un modèle économique viable à long terme, malgré l'atteinte de ses objectifs sociaux. Les personnes accompagnées dans ce cadre continueront de l'être jusqu'à la clôture effective du programme en 2026.

Dans une logique de diversification des ressources, l'association a organisé une soirée de gala ayant permis de lever 97 000 euros, contribuant au financement de ses actions.

Perspectives

Malgré un résultat financier négatif sur l'exercice, les bons résultats opérationnels, la mobilisation de la communauté bénévole et les décisions de gestion mises en œuvre permettent à l'association d'aborder l'exercice suivant avec un modèle recentré et visant une plus grande résilience financière.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n°2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Les règlements ANC N°2022-06 et N°2023-03 sont applicables, pour la première fois, aux comptes sociaux des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

A compter du 1er janvier 2025, l'application du règlement ANC 2022-06, modifiant le règlement ANC 2014-03 et le règlement ANC 2023-03 qui coordonne la modification d'autres règlements, notamment l'ANC 2018-06, entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Ces changements ont très peu d'impact pour l'association, hormis le format du bilan, du compte de résultat et quelques reclassements comptables.

Les principaux changements effectués sont les suivants :

- La quote-part de subvention d'investissement est reclassée du résultat exceptionnel au résultat d'exploitation ;
- Les produits de cessions et valeurs nettes comptable ont été reclassés du résultat exceptionnel au résultat d'exploitation ;
- Les postes de transferts de charges et de résultat exceptionnel sont redéfinis pour un champ d'application plus restreint.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Frais de recherche et développement :

Les dépenses de recherche et développement sont constituées des dépenses des collaborateurs, qui travaillent aux développements des outils digitaux, pour créer les réseaux de soutien qui sont le cœur de l'engagement d'Entourage. Ces dépenses sont immobilisées et comptabilisées à l'actif sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées. Elles font l'objet d'un amortissement sur 3 ans.

Créances et dettes :

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais de recherche & développement = 1 011 537 E

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	1 011 537	671 678	339 860	33 %

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 115 810 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	673 854	339 123		1 012 977
Immobilisations corporelles	77 285	1 195		78 480
Immobilisations financières	24 853		500	24 353
TOTAL	775 992	340 318	500	1 115 810

Amortissements et provisions d'actif = 745 148 E

Amortissements et provisions	Durée	Mode d'amort.	Amort. cumulés à l'ouverture	Augment. Dotations ex.	Diminution	Amort. cumulés à la clôture
Immobilisations incorporelles	3 ans	Linéaire	334 498	337 179	-	671 678
Immobilisations corporelles	3 à 10 ans	Linéaire	65 569	7 902	-	73 470
Immobilisations financières	N/A	N/A	-	-	-	-
TOTAL	-	-	400 067	345 081		745 148

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais recherche dev.	1 011 537	671 678	339 860	3 ans
Autres immos. incorpor.	1 440	0	1 440	Non amortiss.
Matériel de transport	13 159	12 246	913	5 ans
Mat.bureau & informat.	64 672	60 942	3 730	3 ans
Mobilier	649	282	367	10 ans
Immobilisations financières	24 353	-	24 353	N/A
TOTAL	1 115 810	745 148	370 662	

Etat des créances = 1 576 042 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Immobilisations financières	23 194		23 194
Créances clients	22 050	22 050	
Subvention d'invest. à recevoir	27 717	27 717	
Subventions d'exploit. à recevoir	534 400	411 681	122 719
Contrib. et donations à recevoir	940 288	845 288	95 000
Autres créances	28 393	28 393	
TOTAL	1 576 042	1 335 129	240 913

Subventions d'exploitation à recevoir = 534 400 E

Nom du subventionneur	Montant notifié	Montant déjà perçu	Montant perçu 2025	Montant restant à percevoir
FSE IDF	369 822	0	110 947	258 875
Impact 2024	14 000	10 500	3 500	0
FSE AURA	55 506	0	0	55 506
FEDER IT	528 040	158 412	369 822	0
Region IDF	297 214	114 848	182 366	0
Etat	156 000	119 200	36 800	0
Ville Lyon	11 000	9 400	1 600	0
FSE+ AVISE	268 719	0	66 000	202 719
CD92	15 000	0	10 500	4 500
FDVA	18 400	0	9 200	9 200
CAF du Rhone	8 000	0	5 600	2 400
Metropole Lyon	1 200	0	0	1 200
TOTAL	1 742 901	412 360	796 335	534 400

Produits à recevoir par postes du bilan = 24 041 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	24 041
Disponibilités	
TOTAL	24 041

NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou Consommation		A la clôture
	Montant	Montant	Dont AGP	Montant	Dont AGP	Montant	Dont AGP	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	767 546	469 525	85 466					1 237 071
Excédent ou déficit de l'exercice	469 525	-469 525	-85 466			-359 406	-59 705	-359 406
Situation nette	1 237 071	0	0			-359 406	-59 705	877 665
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissement	50 000			50 000		-50 000		50 000
Provisions réglementées								
TOTAL	1 287 071	0	0	50 000		-50 000		927 665

Subventions d'investissement**Subventions**

Nom du subventionneur	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Diminution de l'exercice	A la clôture
Région IDF	50 000	50 000	-50 000	50 000
TOTAL	50 000	50 000	-50 000	50 000

Reprises

Nom du subventionneur	A l'ouverture	Quote-part virée au résultat de l'exercice	Reprise de l'exercice	Diminution de l'exercice	A la clôture
Région IDF	50 000	50 000	0	-50 000	0
TOTAL	50 000	50 000	0	-50 000	0

Etat des dettes = 1 746 540 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	368 192	76 593	291 599	
Dettes financières diverses	163 413	26 764	136 649	
Fournisseurs	110 207	110 207		
Dettes fiscales & sociales	233 469	233 469		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 293	2 293		
Produits constatés d'avance	868 966	749 646	119 320	
TOTAL	1 746 540	1 198 972	547 568	

Charges à payer par postes du bilan = 180 610 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établissements de crédit	
Emprunts & dettes financières divers	
Fournisseurs	25 743
Dettes fiscales & sociales	154 867
Autres dettes	
TOTAL	180 610

Produits constatés d'avance = 868 966 E

Les produits constatés d'avance sont composés des quotes-parts des subventions, dons et contributions financières dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT***Ventilation des ventes de biens et services = 98 991E***

Produits	Ressources France	Ressources Export	Total
Locations	5 987	0	5 987
Prestations	93 002	0	93 002
Vente de produits	0	0	0
Manifest. de bienfaisance	0	0	0
Ressources	98 991	0	98 991

Subventions d'exploitation et d'investissement = 634 291 E

Nom du subventionneur	Montant 2025
FSE+ AVISE	110 078
Etat Taxe d'apprentissage	217 253
CAF du Rhone	8 000
Préfecture du Rhône	15 000
Region IDF	101 667
Region IDF – Subvention d'investissement	50 000
CD92	15 000
CD 59	1 000
FDVA	12 700
Impact 2024	23 093
Ville de Paris	41 000
Métropole de Lyon	6 000
Ville de Lyon	4 500
Ville de Rennes	10 000
Ville de Lille	7 000
Ville de Marseille	12 000
TOTAL	634 291

Subventions d'exploitation et d'investissement (répartition par autorités administratives)

	U.E	Etat	Collectivités Territ.	CAF	Préfecture	Total
Concours publics						
Subvention d'exploitation	110 078	217 253	233 960	8 000	15 000	634 291
Subvention d'investissement			50 000			
Total	110 078	217 253	283 960	8 000	15 000	634 291

Autres charges = 98 400 E

Le poste Autres Charges inclut des corrections d'erreur liées à des annulations de produits à recevoir, pour un montant de 78 516 EUR.

AUTRES INFORMATIONS

Garanties affectées à un engagement

TYPE	MONTANT
Contre-garantie. France Active – Prêt bancaire	84 096

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe en raison de la répartition de l'effectif, jeune et avec peu d'ancienneté, son montant serait non significatif.

Rémunération des cadres dirigeants

Au sens de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, les 3 plus hauts cadres dirigeants de l'association Entourage sont Jean-Marc Potdevin (Président), Romain Allain-Dupré (Vice-Président) et Reine Atta (Trésorière). Ces 3 plus hauts cadres dirigeants ne perçoivent aucune rémunération de l'association Entourage.

Effectif moyen

	Effectif moyen employé pendant l'exercice	Personnel mis à disposition de l'association
Ouvriers	0	0
Employés, techniciens, agents de maîtrise	20	0
Cadres	19	0
TOTAL	39	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 14 254 € HT.

	RSM France
Honoraires afférents à la certification des comptes	14 254
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	0
Total	14 254

Secteur lucratif

L'association réalise, de façon très accessoire, certaines activités générant des recettes, en complément de ses actions principales.

Ces activités ont pour objectif de sensibiliser les publics et de soutenir l'objet social de l'association ; elles sont suivies séparément afin de bien distinguer leur fonctionnement des activités non lucratives.

Mode d'établissement du CROD et du CER

Le compte de résultat par origine et par destination (CROD) est établi à partir des pièces comptables et justificatives relatives aux actions financées grâce aux fonds collectés, dont ceux issus de la générosité du public.

Il permet de présenter l'utilisation de ces ressources au regard des objectifs annoncés aux donateurs.

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) est élaboré à partir du compte de résultat et des annexes comptables de l'association. Il retrace de manière globale l'origine et l'affectation des ressources issues de la générosité du public, en distinguant les missions sociales et les frais de fonctionnement.

Les affectations sont établies à partir des éléments de la comptabilité analytique. Certaines charges sont ventilées ad valorem dans les différentes rubriques.

Informations relatives aux contributions volontaires en nature

L'association bénéficie de contributions volontaires en nature, constituées notamment de bénévolat, de mises à disposition gratuites de biens et de prestations de services concourant à la réalisation de ses missions sociales. Ces contributions sont collectées dans le cadre des actions de l'association et font l'objet d'un recensement spécifique. Lorsque leur valorisation est possible et pertinente, les contributions volontaires en nature sont évaluées selon des méthodes cohérentes et prudentes (temps bénévole valorisé sur la base d'un coût horaire de référence, biens et services estimés à leur valeur de marché). Elles sont présentées distinctement au compte de résultat, sans incidence sur le résultat comptable.

COMPTES DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie			0,00	
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	303 714,07	303 714,07	303 702,72	303 702,72
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	264 951,89	264 951,89	212 993,62	212 993,62
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0,00		0,00	
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	0,00		0,00	
2.2 Parrainage des entreprises	0,00		0,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 776 407,10		1 991 520,45	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	443 804,66		592 032,43	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	634 290,51		1 511 864,87	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0,00		152 554,66	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0,00		0,00	
TOTAL	3 423 168,23	568 665,96	4 764 668,75	516 696,34
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	3 126 421,42	519 369,58	3 274 077,69	355 051,75
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger			0,00	
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	282 327,61	46 901,03	359 355,12	38 969,65
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	373 824,57	62 100,75	343 121,51	37 209,22
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0,00		318 589,03	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	0,00		0,00	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0,00		0,00	
TOTAL	3 782 573,60	628 371,35	4 295 143,35	431 230,62
EXCEDENT OU DEFICIT	-359 405,37	-59 705,39	469 525,40	85 465,72

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	189 681,61	189 681,61	128 010,24	128 010,24
Prestations en nature	154 556,43	154 556,43	99 363,00	99 363,00
Dons en nature	163 337,28	163 337,28	184 550,42	184 550,42
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	507 575,32	507 575,32	411 923,66	411 923,66
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	293 510,82	293 510,82	133 330,66	133 330,66
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	120 505,78	120 505,78	65 258,00	65 258,00
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	93 558,72	93 558,72	213 335,00	213 335,00
TOTAL	507 575,32	507 575,32	411 923,66	411 923,66

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC.

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	568 665,96	516 696,34
1.1 Réalisées en France	519 369,58	355 051,75	1.1 Cotisations sans contrepartie	0,00	0,00
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	568 665,96	516 696,34
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	303 714,07	303 702,72
1.2 Réalisées à l'étranger	0,00	0,00	- Legs, donations et assurances-vie	0,00	0,00
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	264 951,89	212 993,62
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0,00	0,00
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	46 901,03	38 969,65			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	62 100,75	37 209,22			
TOTAL DES EMPLOIS	628 371,35	431 230,62	TOTAL DES RESSOURCES	568 665,96	516 696,34
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		85 465,72	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	59 705,39	
TOTAL	628 371,35	516 696,34	TOTAL	628 371,35	516 696,34

			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	121 576,47	36 110,75
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-59 705,39	85 465,72
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	61 871,08	121 576,47
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			Bénévolat	189 681,61	128 010,24
Réalisées en France	293 510,82	133 330,66	Prestations en nature	154 556,43	99 363,00
Réalisées à l'étranger			Dons en nature	163 337,28	184 550,42
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	120 505,78	65 258,00			
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	93 558,72	213 335,00			
TOTAL	507 575,32	411 923,66	TOTAL	507 575,32	411 923,66

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	0,00	0,00
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	0,00	0,00

**ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER POUR L'EXERCICE 2025
(VERSION SYNTHETIQUE)***

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Allemagne	20 €
Suisse	1 096 €
Monaco	10 000 €
Irlande	300 €
Angleterre	1 300 €
Belgique	50 €
Colombie	40 €
Australie	8 000 €

* La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application des articles 21, 22, 73 et 75 de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République est mise à la disposition du public au siège de l'association, situé au 10-12 rue Grimaud 75018 Paris auprès du responsable financier de l'association.